



Infirmière

Des études à l'IPSMa Promotion sociale

- en 5 ans, après 2 ans : aide-soignante ;
- Conditions d'accès : CESS, certificat d'études de 6^e professionnelle ou certificat spécifique délivré par le jury de la Communauté française ;
- stages multiples en milieu hospitalier et extra-hospitalier.

Pour des métiers

- Estimés, utiles et reconnus ;
- Riches en contacts humains ;
- Sollicitant l'esprit d'équipe dans un travail multidisciplinaire ;
- Dynamiques ;
- Permettant l'évolution personnelle, l'accès à des spécialisations variées et à des postes à haute responsabilité (Cadre de santé / chef de service...).

Pour un emploi

**Secteur
en pénurie !**

- Diversifié, en équipe ou individuel ;
- Statut d'indépendant ou employé ou fonctionnaire ;
- Infirmier en :
 - secteur hospitalier (Médecine, chirurgie, gériatrie, psychiatrie, etc....) ;
 - secteur extra-hospitalier (Soins à domicile, maison de repos, crèche, école, centre PMS, inspection médicale scolaire, ONE, établissement pénitentiaire, etc....) ;
 - secteur administratif (INAMI, Ministère, enseignement, etc....) ;
- Et autres, en fonction des spécialités acquises.



IPSMa Promotion sociale - Atelier Ferrer 3^e étage

Bd Roullier 1 - 6000 CHARLEROI



071/531 758